

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme MELIN Valérie

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Sciences de l'éducation

Sur le sujet suivant : Les épreuves de la massification scolaire et universitaire : se construire comme sujet singulier dans les institutions éducatives

La présentation aura lieu : le 26/10/2023 14h - Université de Lille, Pont de Bois - Maison de la recherche salle F0.13

- Désigne :

Garante – PAGONI Maria – Professeure des universités – Université de Lille
Rapporteur – MUTUALE Augustin – Professeur des universités – Institut Catholique de Paris
Rapporteuse – PASSEGI Maria – Professeure des universités – Université Cidade de São Paulo, Brésil
Rapporteuse – RAIMONDI-JANNER Martine – Professeure émérite – Université Sorbonne Paris Nord
Membre – NIEWIADOMSKI Christophe – Professeur émérite – Université de Lille

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 12/10/2023

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Isabelle FOURNIER**

